

Erreurs (2)

Al-Balagh, 4 avril 1946.

1 Il semble que le gouvernement britannique ait trouvé une part de la voie juste, tandis que le gouvernement égyptien demeure englué dans l'erreur ; car le cabinet britannique a choisi une délégation officielle pour négocier avec l'Égypte, et il ne l'a certes pas choisie sans une pression soutenue et considérable.

2 Les lecteurs se souviendront que le Foreign Office britannique avait déclaré, dans sa réponse au mémorandum égyptien, que des conversations préliminaires se tiendraient entre le gouvernement égyptien et l'ambassadeur britannique au Caire, et que les négociations suivraient ces conversations.

3 Et les Égyptiens avaient coutume de s'opposer à ces conversations préliminaires, n'y voyant aucune nécessité — ou plutôt, les Égyptiens en vinrent à croire que ces conversations préliminaires avaient déjà eu lieu et s'étaient prolongées, jusqu'à ce que le désir même de les prolonger devînt une forme de tergiversation. Et les Égyptiens tenaient de même que l'insistance de la Grande-Bretagne à confier l'affaire à son ambassadeur au Caire durant les premières étapes des négociations n'était pas dépourvue d'un certain dédain envers l'Égypte, ni d'une certaine indifférence envers sa requête. Ainsi, l'abandon par le gouvernement britannique de cette position première pour cette nouvelle position, et sa décision de choisir une délégation officielle pour les négociations, constitue sans doute un pas dans la bonne direction — juste, s'entend, selon la mesure des Égyptiens, car cela satisfait leur fierté, et leur donne le sentiment que la Grande-Bretagne ne souhaite témoigner aucun dédain à l'Égypte, ni se montrer indifférente à la dignité qui lui est due.

4 Et les Britanniques, avec certains Égyptiens, avaient coutume de rappeler que l'Égypte avait négocié avec le Haut-Commissaire britannique en 1936, oubliant seulement une chose : que le Haut-Commissaire d'alors n'était ni un ambassadeur ni rien qui y ressemblât, mais une personne d'un rang exceptionnel, dotée de pouvoirs exceptionnels en fait, sinon en droit, et qui, en vertu de cette autorité, occupait une position qui ne ressemblait ni de près ni de loin à celle d'un ambassadeur. Quoi qu'il en soit, la Grande-Bretagne s'est éloignée de cette position première pour une position nouvelle, et il y avait quelque

chose de juste dans cet éloignement ; et j'ai dit que la Grande-Bretagne a trouvé une part de la voie juste, mais que le gouvernement égyptien demeure englué dans l'erreur. Il suffit de regarder la composition de la délégation britannique, et la composition de la délégation égyptienne aux négociations, pour voir cette affaire clairement et pleinement confirmée. Car la délégation britannique se compose de trois personnes, pas davantage, et l'une de ces trois — le président — n'assistera même pas en personne aux négociations, mais restera en contact avec elles à distance, et n'y assistera en personne que si les circonstances le permettent ; de sorte que la délégation officielle britannique se compose, en fait, de deux personnes seulement : l'une le ministre de l'Air, l'autre l'ambassadeur de Grande-Bretagne au Caire. La délégation égyptienne, en revanche, se compose de pas moins de douze membres. Elle dépasse donc la délégation britannique de dix membres, ou de neuf au bas mot. Et il est tout à fait évident quel excès révèle cette disparité — un excès qu'il ne faut nullement imputer à la Grande-Bretagne, mais bien plutôt au gouvernement égyptien, qui s'est hâté de former sa délégation avant même d'avoir discerné l'orientation propre du gouvernement britannique, ou appris les moyens par lesquels il entendait aborder ces négociations.

5 Si notre Premier ministre avait fait preuve de patience et de retenue, jusqu'à avoir persuadé le gouvernement britannique de la nécessité de s'occuper comme il se doit des négociations et de former une délégation britannique à cet effet, et s'il avait appris qu'elle formerait cette délégation de trois personnes, ou de moins, ou de plus, il aurait pu accorder la délégation égyptienne à la délégation britannique, et préserver pour l'Égypte une mesure de dignité qui n'aurait jamais dû être gaspillée. Les membres de la délégation britannique sont, sans doute, des hommes excellents et capables, mais ils sont trois, ou deux, qui se perdront au milieu de cet énorme nombre d'Égyptiens ; et il semble fort probable que la stature de cette énorme délégation égyptienne paraisse bien étrange face à cette minuscule délégation anglaise, et je suis presque convaincu que Sidqi Pacha se trouvera contraint de s'efforcer de confiner les négociations réelles à un petit comité tiré du corps égyptien, dont la taille égalerait celle du corps britannique. Dans ce cas, la position des membres restants sera en effet étrange : ils attendront jusqu'à ce qu'un besoin se présente de les convoquer, et ce jour-là ils seront appelés à rencontrer Sidqi Pacha et ceux qui l'assistent dans les négociations, pour l'entendre et lui dire leur mot, puis se retirer pour reprendre leur attente.

6 Leur position sera exactement semblable à celle du comité politique formé par feu le Dr Ahmad Mahir Pacha, qui eut ses propres démêlés avec al-Nokrachi Pacha, bien connus du Premier ministre lui-même ; et c'est la hâte même de Sidqi Pacha à former sa délégation officielle qui l'a contraint, lui et l'Égypte avec lui, à ce même embarras.

7 Et il y a un autre point qui mérite attention : la délégation britannique se compose de personnes dont chacune occupe sa propre position officielle au sein du pouvoir exécutif — composée de deux ministres et d'un ambassadeur — tandis que la délégation égyptienne a vu s'y adjoindre des personnes qui n'occupent aucune position au sein du pouvoir exécutif égyptien, et dont la plupart n'ont aucun lien, de près ou de loin, avec ce pouvoir. La source de ceci aussi est la hâte de Sidqi Pacha d'une part, et son regard tourné vers le passé plutôt que vers l'avenir d'autre part ; car s'il avait attendu de voir comment le gouvernement britannique formerait sa propre délégation, il aurait pu accorder les deux corps de négociation l'un à l'autre, et se serait contenté de lui-même, de son ministre des Affaires étrangères, et d'une troisième personne du ministère ou de quelque organisme officiel, et cela aurait suffi, puisque le résultat sera de toute manière soumis au Parlement en fin de compte. Mais Sidqi Pacha s'est hâté d'une part, et a regardé vers le passé d'autre part, souhaitant former un front ressemblant à ceux formés auparavant ; et d'autre part, il n'a réussi à former aucun front véritable, ni à représenter convenablement la nation au sein du corps de négociation, tout en s'imaginant, et en donnant aux Anglais à imaginer, qu'il négociait non au nom du gouvernement seul, mais au nom du gouvernement et du peuple ensemble — et l'erreur en cela est manifeste, tout comme le tort qu'elle comporte est manifeste aussi.

8 Car Sidqi Pacha sait, et les Anglais savent — et ses collègues égyptiens dans les négociations savent aussi — que le corps de négociation égyptien ne parle pas au nom de la nation égyptienne, mais parle seulement au nom du gouvernement et par la voix des membres qui le composent. Quant à la parole du peuple égyptien, c'est le Parlement qui la prononcera, une fois librement élu, et une fois le résultat des négociations soumis devant lui.

9 Et il y a un troisième point, plus grave peut-être que tout ce qui a précédé : le gouvernement britannique a adjoint à sa petite délégation un nombre appréciable d'excellents conseillers militaires, politiques et économiques. Il n'a pas créé ce corps de conseillers pour rien, mais l'a créé précisément pour s'en servir dans les points les plus délicats des

négociations. Sidqi Pacha a-t-il donc créé un corps égyptien pour lui faire pendant, composé d'excellents conseillers en matière militaire, politique et économique ? Et qui donc, je vous prie, seraient les membres de ce corps égyptien ?

10 Et ce qui est véritablement alarmant, c'est cette attention même que la Grande-Bretagne témoigne envers les affaires militaires sur terre, sur mer et dans les airs ; car l'objet des négociations — autant que nous le sachions — est l'évacuation de l'Égypte et du Soudan, non l'organisation des dispositifs de défense terrestre, navale et aérienne en Égypte et au Soudan.

11 Nous ne savons pas que les Britanniques et les Français aient négocié de cette façon avec nos frères libanais et syriens lorsqu'ils négociaient avec eux l'évacuation de leurs propres terres ; car l'évacuation n'exige rien de cet effort élaboré — c'est simplement un ordre donné aux forces britanniques de partir, une fois ce départ dûment organisé quant à son moment et à ses moyens. Pourquoi donc tout cet effort élaboré ? Ne serait-ce pas que les Britanniques souhaitent négocier avec la délégation égyptienne l'organisation de la propre défense de l'Égypte ? Et il y a beaucoup à dire sur l'organisation de la défense : si cette défense se limite à l'Égypte seule, alors les Britanniques n'ont aucune raison de s'en enquérir ni de participer à son organisation maintenant ; et si cette défense doit être partagée entre l'Égypte et la Grande-Bretagne, alors ce n'est pas du tout l'objet des négociations. Ceci n'est pas l'évacuation. Le danger véritablement alarmant — contre lequel Sidqi Pacha devrait prendre la plus grande précaution, et dont le peuple égyptien devrait être le plus vivement conscient — est que les Anglais s'immiscent désormais dans l'organisation de la propre défense de l'Égypte, et dans sa protection contre une attaque extérieure ; car cela n'est nullement l'affaire des Anglais, ni ne devrait l'être, et nous négocions précisément pour les convaincre que ce n'est pas leur affaire, mais celle de l'Égypte seule, en première instance. Si elle a besoin d'assistance, ce sera l'affaire de l'Organisation des Nations Unies. Car lorsque la Grande-Bretagne négocie avec nous sur des questions touchant à la défense de l'Égypte, elle s'ingère dans ce qui ne la concerne pas, s'offrant volontairement pour une tâche que personne ne l'a invitée à entreprendre, et se nommant elle-même suppléante du Conseil de sécurité sans que le Conseil de sécurité lui ait accordé la moindre autorité pour agir en son nom.

12 C'est ainsi que les Égyptiens comprennent la question de l'évacuation, et c'est ainsi qu'ils souhaitent que leur gouvernement la comprenne aussi : les négociations ne devraient pas s'occuper de discours sur les bases terrestres, les bases navales ou les flottes aériennes, ni s'occuper de discours sur un partage avec les Britanniques de la propre défense de l'Égypte, car toutes ces questions ne concernent que l'Égypte seule, et toute ingérence en ces matières est une atteinte à son indépendance.

13 On pourrait dire que l'Égypte se trouve sur la route des Indes, et que la Grande-Bretagne a besoin de protéger ses communications. Mais l'Égypte n'est pas seule sur la route des Indes ; bien des pays se trouvent sur cette route, et je n'imagine pas que la Grande-Bretagne aspire à occuper tous les pays situés sur le chemin des Indes, ni à exposer ses communications au danger partout le long de celui-ci. Ce qui importe, c'est que l'Égypte souhaite négocier sur l'évacuation et l'unité de la vallée du Nil, non sur la défense de la vallée du Nil, ni sur sa protection contre des agresseurs ; ces négociations appartiennent à un autre temps, et à un autre organisme, auquel l'Égypte pourra s'adresser si elle le souhaite ou en a besoin. Alors, quel est donc le but de ce vaste corps de conseillers en guerre terrestre, navale et aérienne ?

14 Voilà la question à laquelle les Égyptiens doivent penser toujours, et qu'ils ne doivent jamais négliger une seule heure, de nuit comme de jour. Et voilà la question dont les Égyptiens ne doivent jamais se laisser distraire, quelles que soient les paroles qui leur soient adressées, quelles que soient les promesses qu'on leur fasse, ou quelque charme que l'on déploie à leur égard. La Grande-Bretagne a désigné une délégation pour négocier avec la délégation officielle égyptienne, et cela a satisfait la fierté égyptienne — et satisfaire la fierté égyptienne est, sans doute, une bonne chose — mais mieux encore que cela, c'est de satisfaire les droits égyptiens, en les restituant à leurs légitimes propriétaires, entiers et sans diminution.

15 Et il y a une autre question qu'on agite ici et là : les négociations seront-elles conclues au Caire, ou seront-elles conclues à Londres ?! Je ne connais pas de question plus absurde que celle-ci ; car le loup peut convoquer l'agneau à venir à lui afin de le dévorer, ou le loup peut aller lui-même vers l'agneau pour le dévorer, lui épargnant la peine de venir à lui. Que l'Égypte prenne donc garde de ne pas être un agneau dévoré par le loup britannique, que ce soit au Caire ou à Londres.